
Figure 1 Définition du terme vérification

«La vérification est l'examen d'une chose de manière à pouvoir établir si elle est conforme à ce qu'elle doit être.» (Le Petit Robert)

Au cours de la décennie 80, aucun autre problème n'aura pris autant de place dans les négociations internationales sur le contrôle des armes et le désarmement que la **vérification**. À une époque où la méfiance et l'incertitude sont particulièrement accrues, il ne faudrait pas croire que les pays signeront des traités affectant leur sécurité nationale sans chercher à s'assurer par quelque moyen que les autres signataires respecteront réellement les termes de l'entente. Autrement dit, la **vérification** est le moyen par lequel une telle assurance sera acquise. Qu'il s'agisse d'employer des mécanismes de consultation, de faire appel à des satellites de reconnaissance photographique ou de procéder à des inspections sur place, la capacité de s'entendre au sujet d'un système effectif de vérification peut faire toute la différence en ce qui concerne le succès ou l'échec des négociations d'une entente sur le contrôle des armes.